Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

TOURISME

ÉPREUVE E6 : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION À L'ÉTRANGER

SESSION 2026

Durée : 20 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
TOURISME	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat présente les éléments de son parcours professionnel et les documents qu'il a constitués au cours de sa formation. Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet ou apportés par le candidat dans le cadre de son parcours.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : STRUCTURES PROFESSIONNELLES DU TOURISME PRÉSENTÉES PAR LE CANDIDAT DANS LE CADRE DE SON PARCOURS À L'ÉTRANGER

L'épreuve évalue la capacité du candidat à rendre compte de son parcours de professionnalisation à l'étranger, à analyser les expériences professionnelles vécues et à relier les compétences acquises aux activités et aux exigences des métiers du tourisme dans un contexte international.

Le candidat présente son parcours et s'appuie sur des situations professionnelles qu'il a effectivement rencontrées. Il précise le contexte, les objectifs, les interlocuteurs, les actions menées et les résultats observés. Le jury conduit ensuite un échange permettant d'approfondir l'analyse des compétences mobilisées, des pratiques professionnelles et des enseignements tirés de ces expériences.

Les situations et les documents évoqués sont ceux du parcours propre au candidat. Celui-ci veille à respecter la confidentialité des informations relatives aux entreprises, aux clients et aux partenaires.

PARTIE 1 : Présentation du parcours de professionnalisation (5 points)

Structuration du parcours et contextualisation des expériences

Présentez les principales étapes de votre parcours de professionnalisation à l'étranger. Situez les structures d'accueil, leurs activités, leurs clientèles et les fonctions exercées ou observées. Expliquez la cohérence entre ces expériences et votre projet professionnel.

1.1 (2 points) Présentez les structures d'accueil et les périodes concernées. Pour chacune, décrivez les principales activités touristiques, les clientèles accueillies et votre position dans l'organisation.

1.2 (2 points) Présentez les missions ou situations professionnelles les plus significatives de votre parcours. Justifiez le choix de celles que vous retenez pour rendre compte de votre professionnalisation.

1.3 (1 point) Expliquez en quoi les expériences présentées s'inscrivent dans votre projet professionnel.

PARTIE 2 : Analyse des situations professionnelles et des compétences (10 points)

Analyse réflexive des activités exercées dans un contexte international

À partir d'une ou plusieurs situations effectivement vécues, explicitez les besoins auxquels il fallait répondre, les contraintes rencontrées, les ressources mobilisées, les actions réalisées et les résultats obtenus. Distinguez votre contribution personnelle de celle des autres acteurs.

2.1 (3 points) Choisissez une situation professionnelle précise. Présentez son contexte, la demande ou le besoin initial, les objectifs poursuivis et les contraintes à prendre en compte.

2.2 (3 points) Décrivez votre démarche et les actions que vous avez personnellement conduites. Précisez les outils, les informations et les moyens de communication mobilisés, ainsi que les échanges avec les clients, les collègues ou les partenaires.

2.3 (2 points) Analysez les résultats de votre intervention au regard des objectifs. Indiquez les éléments qui permettent d'apprécier ces résultats et les difficultés éventuelles rencontrées.

2.4 (2 points) Identifiez les compétences professionnelles et les savoir-être mobilisés ou développés. Appuyez votre analyse sur des faits observables issus de votre expérience.

PARTIE 3 : Prise de recul et transfert des acquis (5 points)

Adaptation interculturelle et projection professionnelle

Le jury approfondit l'analyse du candidat par un échange portant sur les pratiques professionnelles, la communication en contexte international, les différences de fonctionnement observées et le transfert des acquis vers d'autres situations du secteur touristique.

3.1 (2 points) Présentez une situation dans laquelle le contexte culturel, linguistique ou organisationnel a influencé votre activité. Expliquez comment vous vous êtes adapté et ce que vous en avez appris.

3.2 (1,5 point) Comparez, à partir d'exemples issus de votre parcours, une pratique professionnelle observée à l'étranger avec une pratique que vous connaissez dans un autre contexte. Distinguez les constats des interprétations.

3.3 (1,5 point) Expliquez comment vous réinvestiriez les compétences acquises dans une autre situation professionnelle du tourisme et identifiez un axe de progression pour la suite de votre parcours.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.